



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 22 juin 2026

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 53/2026 relatif à une demande de crédit pour la transformation du chalet et la création d'une buvette au pâturage de Sugnens,

Oùï le rapport de la commission gestion et finances,

Oùï le rapport de la commission urbanisme,

accepte

- **l'amendement** prévoyant que le futur contrat de bail sera conclu pour un loyer mensuel de CHF 1'500.-;

prend acte

- **de l'amortissement** du montant de CHF 577'796.- sur une période de 30 ans ;

DECIDE :

1. **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis;
2. **d'octroyer** à cet effet un crédit de **CHF 1'057'600.-** (un million cinquante-sept mille six cents francs) ;
3. **de financer** ces travaux par les disponibilités de la bourse communale ou par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions du marché.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2026.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet